

CARTE DE GARANTIE N°:
N° d'identification de la fenêtre (commande)

DATE DE VENTE: / /
à remplir par la société DAKO

DATE DE L'INSTALLATION: / /

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE RÉALISANTE L'INSTALLATION:

N° DE L'AUTORISATION:



cachet du fabricant

cachet de l'entreprise réalisante l'installation

La réclamation doit être déposée dans le lieu d'achat du produit, par écrit, avec une description du défaut et la carte de garantie complétée. Le délai pour l'élimination des défauts est jusqu'à 28 jours à compter de la date du dépôt de la réclamation par écrit. Dans le cas de défauts plus complexes, le délai peut être prolongé, toutefois, il ne sera pas plus long que le temps nécessaire pour fabriquer la menuiserie dans laquelle le défaut est survenu.

Conformément à l'article 13 du règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016. (JO UE L119 du 04.05.2016), ci-après dénommé le „RGPD”, on vous informe que :

- 1) L'administrateur de vos données personnelles est DAKO Sp. z o.o., Al. Piłsudskiego 88, 33-300 Nowy Sącz.
- 2) Contact avec l'inspecteur de la protection des données - iod@dako.eu
- 3) Vos données personnelles seront traitées aux fins du service de garantie/réclamation - conformément à l'art. 6 par. 1 b RGPD -des données nécessaires pour l'exécution du contrat.
- 4) Les destinataires de vos données personnelles seront exclusivement des entités autorisées à obtenir des données personnelles sur la base de réglementations légales et des entités coopérant dans le processus de réclamation
- 5) Vos données personnelles seront conservées pendant la durée de la garantie
- 6) Vous avez le droit d'exiger du responsable du traitement l'accès à vos données personnelles, le droit de les rectifier, de les effacer ou de limiter le traitement, le droit de vous opposer au traitement, le droit de transférer les données
7. Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de surveillance
- 8) La fourniture de données personnelles est volontaire

VOYEZ L'OFFRE COMPLÈTE DE DAKO SUR LE SITE WWW.DAKO.EU



MENUISERIE PVC
Fenêtres | Baies coulissantes | Portes d'entrée



MENUISERIE BOIS
Fenêtres | Baies coulissantes | Portes d'entrée



MENUISERIE ALUMINIUM
Fenêtres | Baies coulissantes | Portes d'entrée



PORTE COUPE-FEU



PORTES DE GARAGE SECTIONNELLES
Portes de garage



STORES TEXTILES



MOUSTIQUAIRES



VOLETS ROULANTS



SYSTÈME DE GESTION INTELLIGENTE DE LA MAISON

EXAMEN DES RÉCLAMATIONS:

Service de Contrôle de Qualité - DAKO Sp. z o.o.
33-300 Nowy Sącz, Al. Piłsudskiego 88, tel. 0048 18 449 28 00, fax 0048 18 449 28 88



CONDITIONS DE GARANTIE

§ 1

1. DAKO Sp. z o.o. en tant que garant accorde une garantie pour la menuiserie aluminium fabriquée par lui.
2. La période de garantie est comptée à partir de la date de la première vente du produit au client, c'est:
 - a. en cas d'installation par le Groupe d'Installation Agréé, titulaire d'un certificat valable:
 - 10 ans pour les fenêtres en aluminium
 - 5 ans pour les portes en aluminium
 - 3 ans pour les façades
 - b. en cas d'installation de la menuiserie par un groupe d'installation non agréé ou en cas d'installation par l'acheteur lui-même, à condition que l'installation soit conforme à l'instruction d'installation faisant partie intégrale de la présente Carte de Garantie:
 - 2 ans pour les fenêtres en aluminium - construction uniquement
 - 2 ans pour les portes en aluminium - construction uniquement,
 - c. 2 ans pour les accessoires supplémentaires tels que: tirants, ferme-portes, ouvre-impostes, serrures, joints, crémones etc
 - d. 5 ans (à partir de la date de production) pour l'étanchéité du double vitrage (dans cette période dans l'espace entre les vitres limité par le profilé d'écartement la condensation de la vapeur d'eau ne se produit pas); ce point de garantie ne concerne pas des verres imprimés et sablées.
 - e. 2 ans (à partir de la date de production) an pour la constatation de la présence de la saleté, des égratignures et des défauts à l'intérieur de l'ensemble du vitrage
 - f. 2 ans pour les portes automatisées (à condition que le contrat de service soit signé - entre client et fabricant d'automatisation).
3. La période de la garantie pour la fourniture de remplacement (c'est-à-dire d'un nouveau produit fourni en remplacement d'un produit défectueux) est de 12 mois, mais pas courte que le reste de la période de garantie d'origine.
4. La condition a de déposer une plainte en vertu de la garantie est le paiement de la totalité de la commande. Le manque de paiement ne suspend pas ou n'interrompt pas la période de garantie.

§ 2

1. La garantie est valable dans toute l'Union Européenne ou dans des pays tiers et elle s'applique uniquement aux défauts et aux pannes précisés dans l'article §1 des CONDITIONS DE GARANTIE pour des raisons inhérentes à l'article vendu. La garantie s'applique aux produits achetés et installés en Union Européenne. En cas de réclamation en dehors de l'Union Européenne, DAKO ne couvre pas les frais de transport et les formalités douanières (d'importation et d'exportation). DAKO ne prend pas la responsabilité de maintenir les délais tels que pour l'Union Européenne.
2. En cas d'achat des produits par un client qui vient de pays tiers, la garantie est valable seulement sur le territoire d'un pays sur lequel le produit a été acheté. Si le client achète le produit sur le territoire d'un pays et l'installe dans un autre pays, il perd tous les droits de garantie.
3. La responsabilité de garantie s'applique uniquement aux défauts et aux pannes précisés dans l'article §1 des CONDITIONS DE GARANTIE pour des raisons inhérentes à l'article vendu.
4. La garantie ne couvre pas les défauts résultant d'un mauvais montage, même lorsqu'il est installé par un groupe de monteurs autorisé ayant un certificat valide.
5. Le client est tenu de déclarer les plaintes (signaler la constatation d'un défaut) au plus tard 3 semaines après son apparition.
6. La réclamation doit être déposée dans l'unité commerciale, dans laquelle les marchandises ont été achetées, par écrit avec une description du défaut sur la fiche de la carte de garantie remplie et la preuve d'achat. Cette unité commerciale a le droit et l'obligation à effectuer des réparations mineures; l'ajustement des fenêtres, et le remplacement de vitrage si la plainte est couverte par la garantie.
7. Les demandes seront traitées dans les 28 jours à partir de la date de sa réception dans sa forme correcte. En cas de défauts plus complexes, la date limite pour leur élimination peut être prolongée, cependant, pas plus que le temps nécessaire pour produire la menuiserie dans laquelle le défaut s'est produit.
8. L'utilisateur effectue lui-même les travaux de réglage et d'entretien de la menuiserie des fenêtres et des portes conformément aux instructions figurant sur la carte de garantie.

§ 3

1. Le client est obligé de réceptionner la marchandise, et au déchargement de vérifier la quantité et la qualité de la livraison, et déclarer directement les défauts apparents, qui ne peuvent pas être la base d'une plainte après avoir reçu la marchandise. Comme défauts apparents nous considérons les non-conformités, comme: les dimensions, les divisions, les couleurs, les dommages mécaniques des vitrages et profilés (fissures, rayures, etc...).
2. La garantie ne couvre pas, en particulier, les dommages causés par: un montage ou installation incorrecte selon l'instruction et les règles de l'art. La saleté type: mortier, plâtre, etc..., des changements structurels effectués par le client sans aucun accord avec le fabricant, les réparations, réglages effectués par des personnes non autorisées, utilisation de pièces d'autres fabricants sans le consentement de DAKO, l'utilisation de produits à tort, omission d'entretien ou de façon inadéquate, des facteurs externes tels que les incendies, le sel, les acides, ciment, plâtre, chlore, solvants et autres produits chimiques, une utilisation inappropriée, stockage inapproprié utiliser des agents de nettoyage inappropriés, mauvais entretien ou causés par les catastrophes naturelles, les dommages causés par l'utilisation du produit après l'apparition des défauts et avant sa notification, si n'a pas été respecté le délai de la notification visée au § 2, point 4.

*Merci d'avoir choisi notre produit,
veuillez lire les règles d'utilisation et d'installation*

3. La garantie ne couvre pas:
 - a. Les composants soumis à l'usure naturelle, ou usage normal du produit (par exemple, décoloration)
 - b. Les dommages mécaniques subi pendant le transport et l'installation réalisée par le client lui-même ou en raison de l'instabilité de la construction, dans laquelle les menuiseries sont montées,
 - c. Dommages mécaniques des vitrages, comme: fissures provoquées pendant l'exploitation,
 - d. Les défauts du verre autorisées par la norme et la réglementation décrites dans les instructions jointes.
 - e. tolérances dimensionnelles:
 - +/- 2 mm pour les dimensions de la construction
 - +/- 1,5 mm pour aligner l'ouvrant avec le dormant dans la porte à ouvrant monobloc
 - f. fissures thermiques des vitrages dues à:
 - un chauffage inégal de la surface du vitrage, par exemple une fenêtre partiellement obscurcie.
 - le recouvrement complet du vitrage avec un film sombre, par exemple lors des travaux de rénovation
 - g. Les défauts sans importance invisibles après l'installation.
 - h. Dans les conditions spécifiques d'utilisation des portes d'entrée isolées, il peut arriver la déformation des profilés et des panneaux. l'ensemble de facteurs qui peuvent causer les déformations indésirables:
 - la couleur foncée des profilés
 - l'installation de la porte sur le côté sud-ouest du bâtiment
 - l'exposition directe de la porte aux rayons solaires
 - le remplissage de porte en couleur foncée
 - les éléments supplémentaires (traverse, etc.)

La déformation des profilés consiste à allongement des sections intérieures et extérieures du profilé à cause de différence de températures. Plus l'isolation est performante plus la construction peut se déformer. La plus grande déformation est visible aux heures d'ensoleillement maximal. Après ces heures les profilés retournent à la forme originale.

La déformation des profilés en hiver est liée aux dimensions des portes et aux ferrures utilisées (plus la porte est grande plus elle peut se déformer).

Pour éviter la déformation des portes en grandes dimensions, il faut éliminer au moins l'un des facteurs de la liste.

§ 4

1. Au cours de la période de garantie, DAKO Sp. z o.o. assure l'élimination gratuite des défauts dus à des facteurs précis dans le produit vendu, défauts qui sont créés dans le cadre de la production et défauts des matériaux. Le choix de la façon de supprimer la faute appartient au garant et - selon sa décision - l'élimination des défauts peut se produire par la réparation des marchandises défectueuses ou le remplacement par un produit sans défauts. Le fabricant ne porte pas d'autres coûts en raison de la faute du produit à l'exception de ce qui a été expliqué dans le texte, en particulier, il n'est pas responsable des dommages réalisés par le client.
2. C'est le garant qui évalue, si la plainte sera couverte par la garantie ou non. Le garant détermine également la base et le cadre de ses responsabilités en raison des défauts constatés, en particulier, si les défauts résultent dans le matériel de l'article vendu ou sont le résultat d'autres facteurs (par exemple assemblage défectueux).
3. Le garant s'engage à, dans le cas d'une contestation sur les causes des défauts et l'étendue de ses responsabilités, résoudre le problème avec l'avis d'experts indépendants ou désigné par les Parties, afin d'évaluer les causes des défauts et s'engage à respecter les résultats d'expertises publiés dans ce mode. Les coûts de l'expertise assumera le parti contre lequel la décision a été rendue.

§ 5

1. La garantie n'exclut pas, ne limite pas et ne suspend pas les droits du client en vertu des règles de la responsabilité du vendeur au consommateur pour les défauts de la chose vendue.

Attention: Différentes techniques de la fabrication et de la pigmentation des laquage et des peintures n'excluent pas les différences de couleurs par rapport au nuancier original RAL. En conséquence, les couleurs et les niveaux de brillance ne devraient pas être considérés comme définitifs. Le nuancier RAL est utilisé seulement pour des informations définissantes les couleurs standard de la palette RAL.

TRANSPORT

Menuiserie, éléments de remplissage, vitrages, fenêtres, portes peuvent être transportés librement sous la condition qu'ils soient bien protégés contre la saleté, la poussière et contre l'endommagement éventuel pendant le transport. Les fenêtres et portes en aluminium doivent être transportées seulement en position verticale.

STOCKAGE

- Les produits en aluminium doivent être stockés dans un endroit non exposé aux rayons directs du soleil et loin des sources de chaleur (telles que des objets chauds), des agents d'imprégnation, des adhésifs, des peintures et des solvants.
- Parce que les produits sont protégés par le film de protection, leur stockage dans des endroits exposés aux facteurs mentionnés ci-dessus est la cause de création d'un microclimat défavorable sous le film de protection. En effet, il peut se produire une décoloration sur les surfaces laquées, anodisées, plaxées et sur les surfaces en acier inox.
- La décoloration se produit sur les profilés et sur les toutes surfaces, surtout sur les grandes surfaces c'est-à-dire sur les panneaux des portes. Il faut alors minimaliser au maximum le temps de stockage des produits fabriqués - le temps de stockage ne peut pas durer plus que 30 jours à partir de la date de livraison. Si la période de stockage est plus longue, il faut absolument enlever les films de protection immédiatement après la livraison de la marchandise.

ATTENTION! Les produits en aluminium ne peuvent pas être stockés:

- dans un endroit exposé aux rayons directs du soleil (plus de +35 °C et plus longue que 5 heures) en raison de la possibilité de vulcanisation du film de protection avec la surface des profilés en aluminium. Les produits installés dans telles conditions météorologiques devraient être protégés contre les rayons directs du soleil.
- dans des endroits exposés à des précipitations directes. Il faut protéger la menuiserie aluminium contre les salissures du ciment et de la poussière de chaux.

MONTAGE

1. Pendant le montage des fenêtres et portes il est possible deux méthodes de pose:

- la fixation directe à l'aide des éléments de fixation (cheville) qui sont transposés par la baie du dormant et fixés au mur,
- la fixation indirecte à l'aide des éléments intermédiaires (pattes de fixation) qui sont fixées au dormant d'une fenêtre d'un côté et au mur de l'autre côté; le montage est conseillé pour les systèmes: DA-78 EI et DA-60E EI.

2. Pour toutes les grandes constructions, portes d'entrée, portes coulissantes, portes accordéon et fenêtre cintrées il faut absolument choisir la méthode du placement directement dans le mur. Il faut faire attention au jeu de montage:

- pour les fenêtres aluminium de 30 mm de largeur et 50 mm de la hauteur
- pour les portes aluminium de 30 mm de largeur et 15 mm de la hauteur si elles sont posées directement au sol.
- Toutes les constructions coulissantes exigent un soutien du seuil sur toute sa longueur.
- Le seuil des portes de terrasse (baies coulissantes, coulissantes à levage et portes en accordéon) doit être soutenu sur toute sa longueur. Pendant le montage des portes de terrasse il faut obligatoirement utiliser les élargisseurs qui sont normalement mis au sol.

Attention! Si on remarque l'endommagement de la porte ou son irrégularité, estimé visuellement, il ne faut pas installer la porte mais il faut éliminer le défaut avec le vendeur ou le fabricant. L'installation de la porte est égale avec la réception visuelle de la marchandise et la manque des dommages pendant le transport.

3. Étapes de montage de la menuiserie ALUMINIUM.

Description de montage des portes en aluminium:

Le choix d'une méthode de montage de la porte d'entrée et de la porte-fenêtre dépend largement de la situation sur le chantier. La méthode de montage du seuil exigée est la suivante: poser la structure directement sur le sol fini. S'il n'y a aucune possibilité de monter le seuil sur le plancher, il faut démonter le seuil après le montage de la porte et le remonter après le montage du plancher. Le seuil doit être relié de façon permanente au plancher à l'aide d'une manière mécanique à l'aide des chevilles.

- ajuster la porte complète dans l'ouverture/garder les embrasures droites et gauches/ouverture vers l'intérieur/l'extérieur, garder la même espace entre le dormant et le mur
- stabiliser la porte dans l'ouverture à l'aide de cales de réglage (entre le mur et le dormant). Pour stabiliser la partie supérieure du dormant et le seuil, il faut mettre en plus 2 cales de réglage sur les deux côtés du linteau de dormant et dans la partie basse du dormant.
- ajuster précisément, à l'aide de cale de réglage les parties verticales du dormant au deux côtés et la traverse haute et le seuil (il est obligé de mettre les appuis voir dessin 1)
- fixer le dormant au mur à l'aide de cheville conforme au surface et admis à l'utilisation et à la rotation. On conseille de faire ces fixations dans les endroits (dessin 2) destinées pour cela c.t.d près de charnières (haut, milieu, bas). On installe pareillement le dormant sur le côté de gaches. Il faut fixer la traverse haute et le seuil.
- vérifier encore une fois le montage par la vérification de la compression du vantail. Réglez le placement du vantail par rapport au dormant en réglant la mise du dormant.

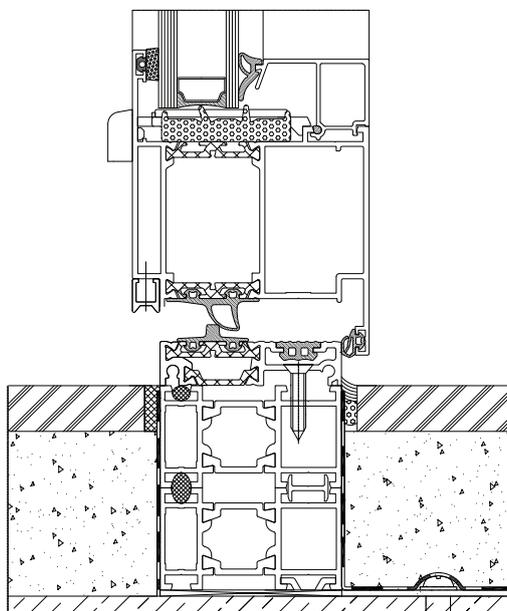
- effectuer les finitions entre l'embrasure et le dormant par l'application du mousse. Ces travaux, il faut faire en long de deux côtés du dormant, en respectant le mode d'emploi du matériau utilisé (par exemple en appliquant la mousse il faut mouiller la surface du mur). Avant le remplissage, il faut protéger les joints et le dormant contre la saleté ou son endommagement. Par exemple, on peut encoller le dormant par une bande ou film destiné à la protection de la menuiserie. Après la terminaison des travaux, il faut enlever la bande de protection.
- Après avoir installé la fenêtre contenant le vitrage avec un capillaire (vitrage altitude), il sera nécessaire de courber le capillaire (rendre le vitrage étanche)
- vérifier le fonctionnement de la porte, la régulation du vantail, et le fonctionnement des charnières et serrure, selon besoin faire les autres réglages.

Description de l'installation de fenêtres en aluminium

- Retirer le vantail de la fenêtre.
- Placer le vantail de la fenêtre tout en maintenant l'égalité de l'espacement entre le vantail et le mur (montage, point 2).
- Stabiliser le vantail de la fenêtre avec des cales et des entretoises.
- Ajuster précisément avec des entretoises la position verticale et horizontale sur les deux plans.
- Fixer le dormant à l'élément du mur à l'aide des boulons ou des pattes de fixations (montage, point 1). Il est recommandé la mise en œuvre de ces fixations dans les endroits désignées (dessin. 2).
- Installer le vantail de fenêtre sur le dormant tout en vérifiant le fonctionnement des fenêtres montées, si nécessaire procéder à des ajustements supplémentaires.
- Effectuer les finitions nécessaires les finitions entre l'embrasure et le dormant par l'application du mousse.

Installation du seuil plat

Le choix d'une méthode de montage de la porte d'entrée et de la porte-fenêtre dépend largement de la situation sur le chantier. La méthode de montage exigée de la porte d'entrée et de la porte-fenêtre avec des profilés d'isolation (en aluminium) est suivante: les profilés d'isolation doivent être posés sur les entretoises et fixés au plancher avec les pattes de fixation (il ne faut pas enlever les entretoises). Tant pour la construction de la porte d'entrée et de la porte-fenêtre, en particulier, pour la baie coulissante, le seuil doit être de niveau. Ci-dessous l'exemple du montage d'un seuil plat dans le système DA-77.



Installation du seuil plat

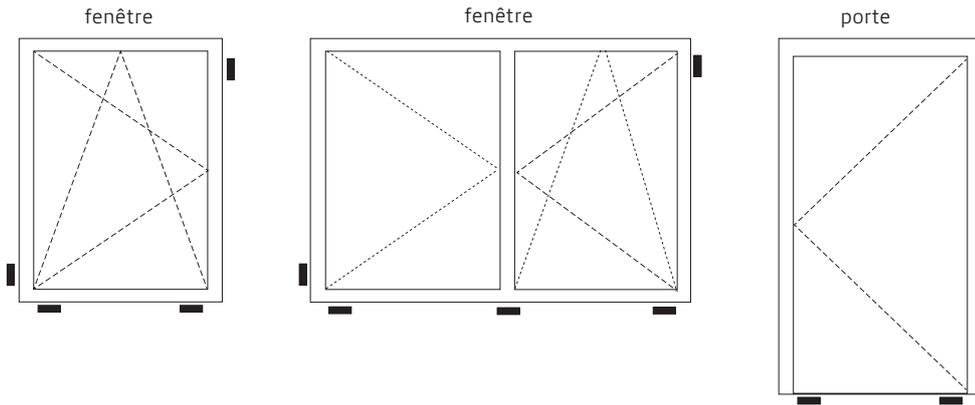


Fig. 1 méthode de l'espacement de supports solides

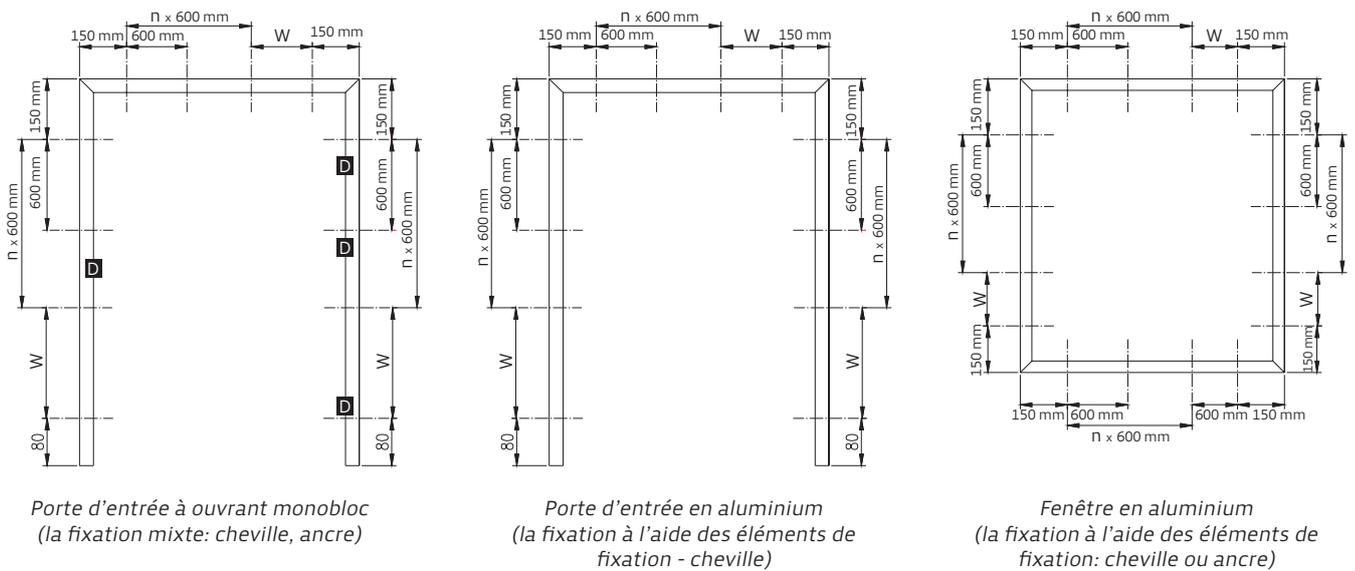


Fig. 2 L'écartement recommandé entre les éléments de fixation (cheville, ancre)

n - multiplicité; W - dimension résultante;

■ - élément de fixation (cheville) fixé près des charnières et des tétons de serrure

(En systèmes DA-78 EI et DA-60E EI les éléments de fixation sont livrés déjà installés dans les écartements corrects)

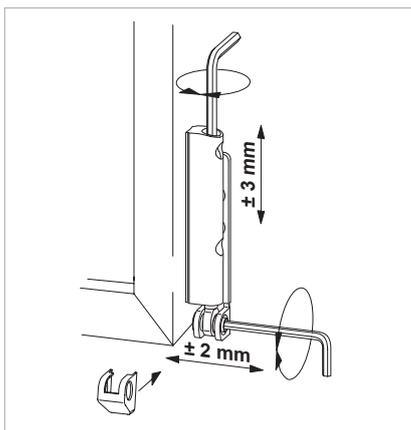


Fig. 3a Charnière basse

Réglage de hauteur (de +/- 3 mm) et réglage latéral de l'ouvrant (+/- 2 mm).

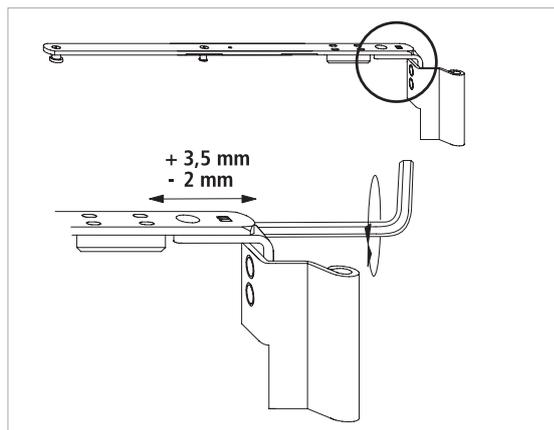


Fig. 3b Compas

Réglage latéral du compas (-2 mm - la direction depuis la charnière, + 3,5 mm - la direction vers la charnière).

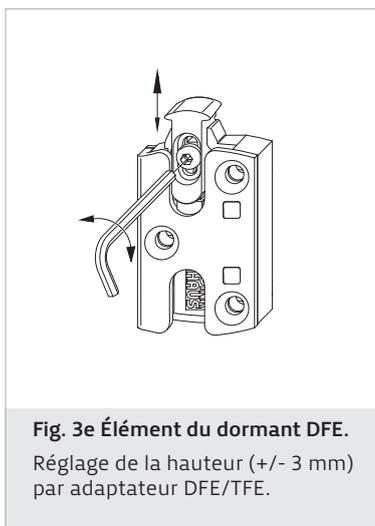


Fig. 3e Élément du dormant DFE.

Réglage de la hauteur (+/- 3 mm) par adaptateur DFE/TFE.

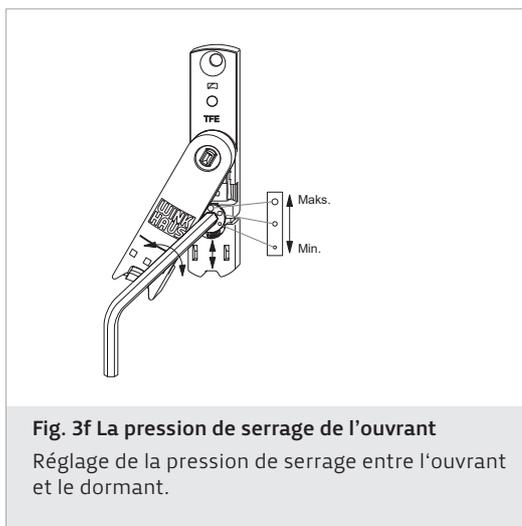


Fig. 3f La pression de serrage de l'ouvrant

Réglage de la pression de serrage entre l'ouvrant et le dormant.

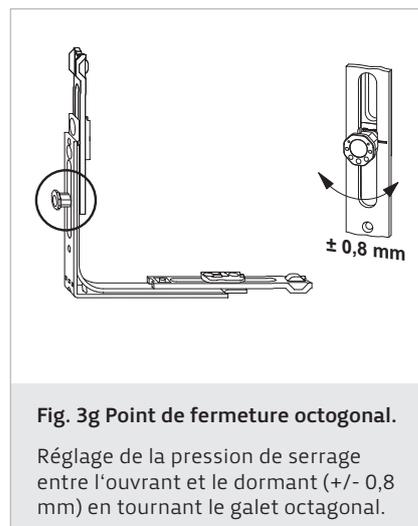
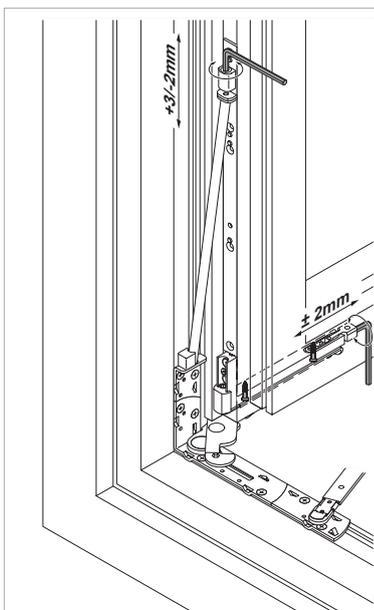
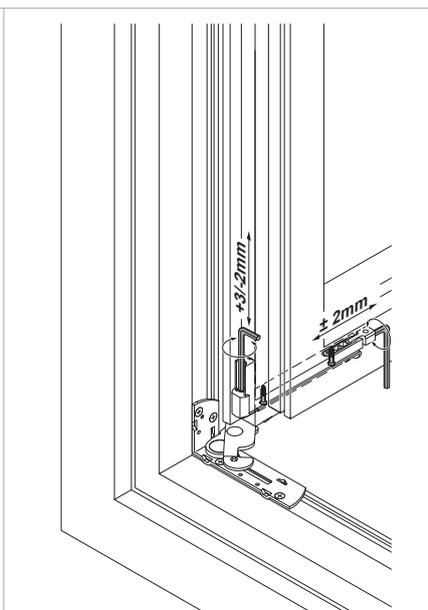


Fig. 3g Point de fermeture octogonal.

Réglage de la pression de serrage entre l'ouvrant et le dormant (+/- 0,8 mm) en tournant le galet octogonal.



Charnière du châssis à partir de 100kg



Charnière du châssis jusqu'à 100kg

Fig. 3c Charnière basse

Réglage de hauteur (de +3 mm / -2mm) et réglage latéral de l'ouvrant (+/- 2 mm).

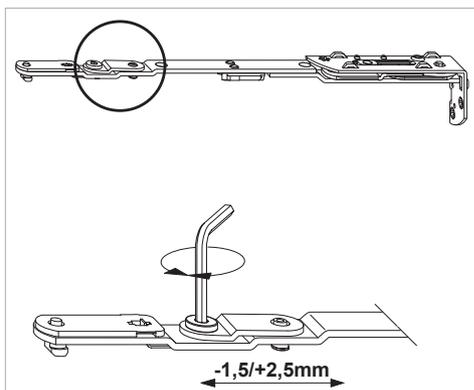


Fig. 3d Compas

Réglage latéral du compas (2,5 mm - la direction vers la charnière, 1,5 mm - la direction depuis la charnière).

Réglage des charnières

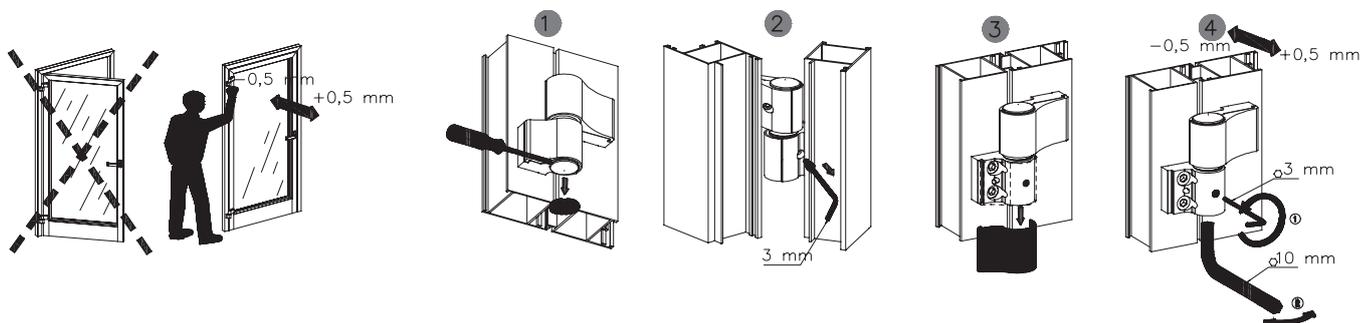


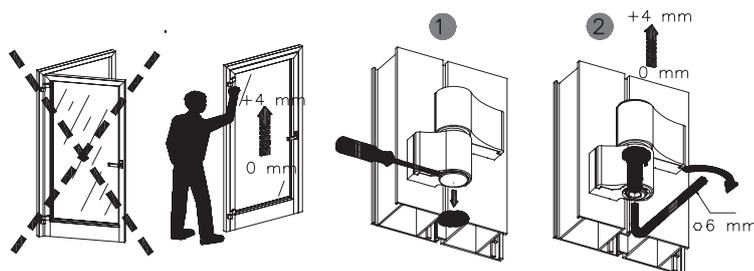
Fig. 4 Réglage de pression de joint

1. Retirez le bouchon (par exemple, en le soulevant avec un tournevis plat).
2. Avec la porte ouverte, dévisser la vis de pression à l'aide d'une clé Allen de 3 mm.
3. Enlever la cache de charnière pour accéder au réglage.
4. Desserrez la vis à l'aide d'une clé Allen de 3 mm.

Tournez la clé Allen de 10 mm vers la direction souhaitée pour régler la pression de joint.

Fig. 5 Réglage vertical

1. Retirez le bouchon (par exemple, en le soulevant avec un tournevis plat).
2. Tournez la clé Allen de 6 mm vers la direction souhaitée pour régler la pression de joint.



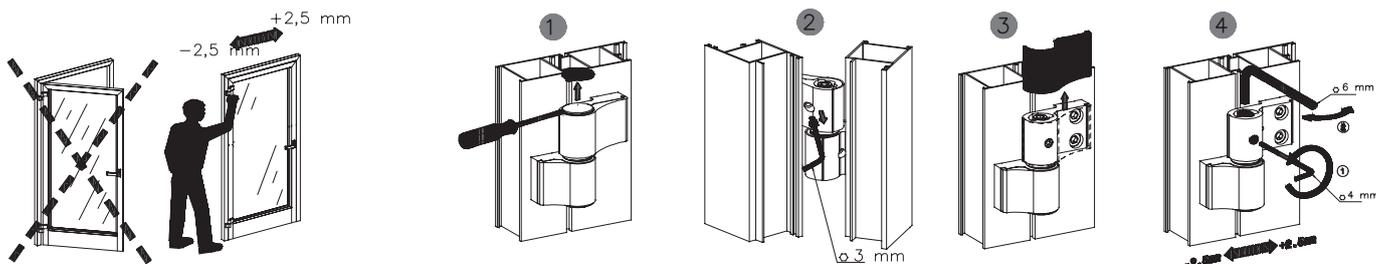


Fig. 6 Réglage de largeur de la fente: vantail-dormant

1. Retirez le bouchon (par exemple, en le soulevant avec un tournevis plat).
2. Avec la porte ouverte, dévisser la vis de pression à l'aide d'une clé Allen de 3 mm.
3. Enlever la cache de charnière pour accéder au réglage.
4. Desserrez la vis à l'aide d'une clé Allen de 4 mm.

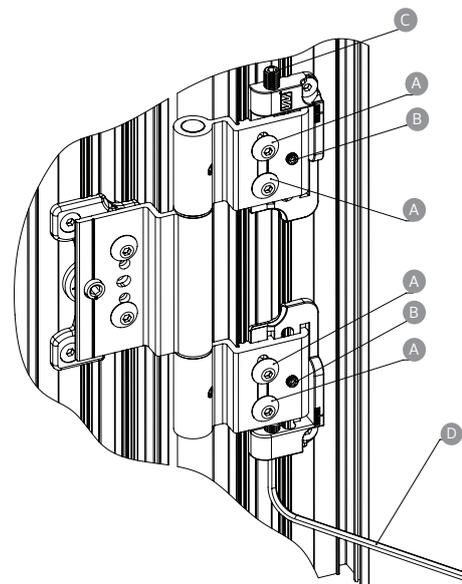
Tournez la clé Allen de 6 mm vers la direction souhaitée pour régler la pression de joint.

RÉGLAGE DE LARGUEUR DE LA FENTE
DANS LE VANTAIL-DORMANT

Réglage des paumelles à rouleaux de porte

Fig. 7 Réglage de la hauteur (+/- 5mm)

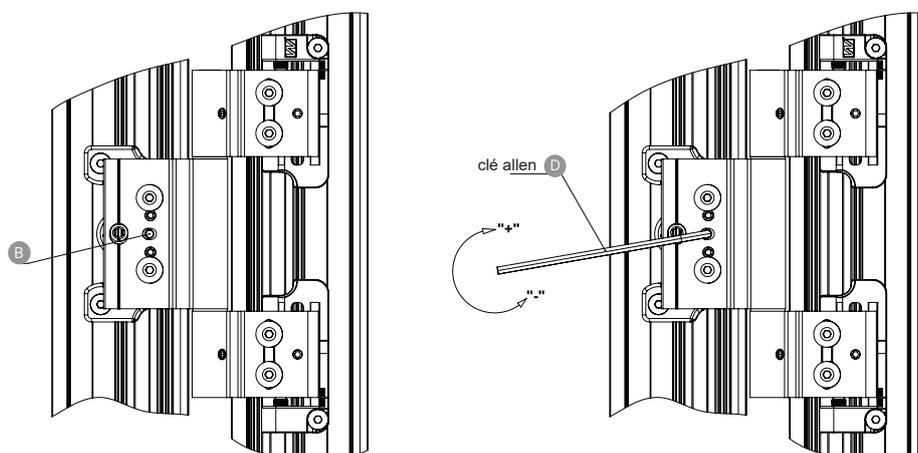
1. La porte avant le réglage doit être allégée et équilibrée.
2. Desserrez les boulons A et les vis B
3. Dévisser la vis de réglage C
4. avec une clé allen D effectuer le réglage.
5. Après réglage, serrer les boulons A les vis B et la vis de réglage C



RÉGLAGE DES PAUMELLES À ROULEAUX DE PORTE

Fig. 8. Réglage de l'écart: (l'étendue de réglage ± 2,5 mm).

1. Régler avec la vis de réglage (un tour de clé = B changer l'écart de 1,25mm)



RÉGLAGE DES PAUMELLES À ROULEAUX DE PORTE

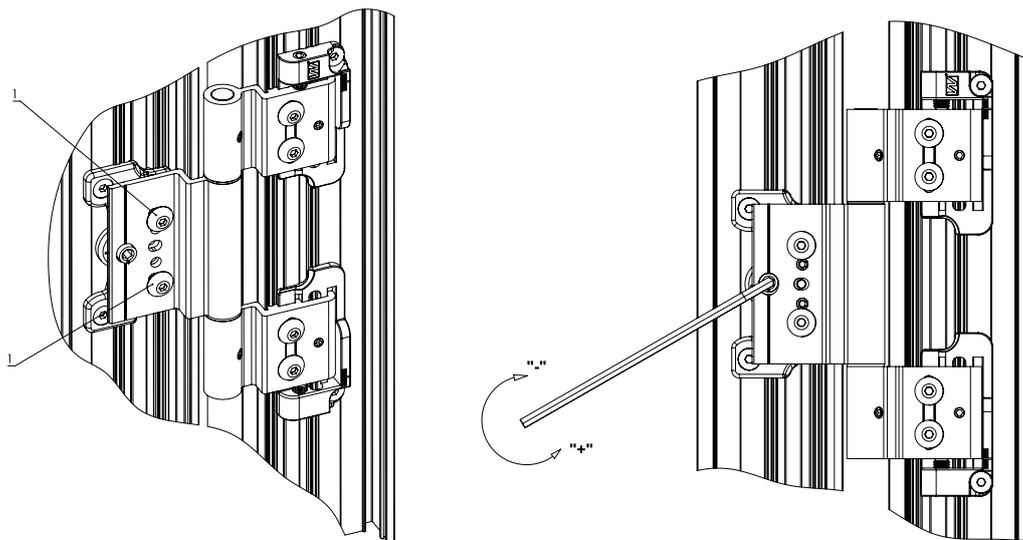
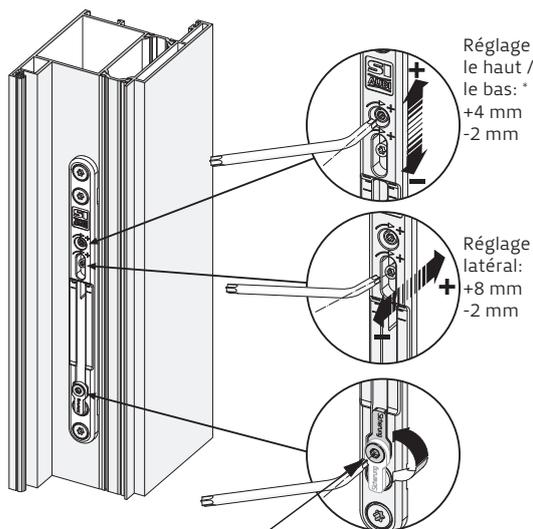


Fig.9. Réglage de la pression du joint: (l'étendue de réglage $\pm 0,5$ mm).

1. La porte avant le réglage doit être allégée et équilibrée.
2. Desserrer légèrement les boulons **A**
3. Ajuster la pression du joint avec une clé allen-5- "système excentrique". L'ajustement maximum est obtenu après une rotation 1/4 de tour.
4. Après réglage, serrer les boulons **A**

Réglage des charnières cachées ZS

Étape 1



Après l'installation de la porte de garage, il faut viser l'élément de sécurité sur la partie de la charnière posée au cadre.

Étape 2

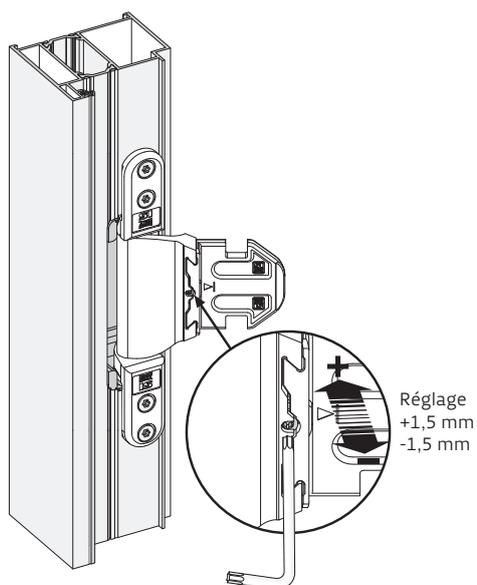
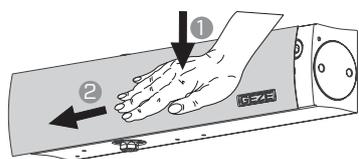


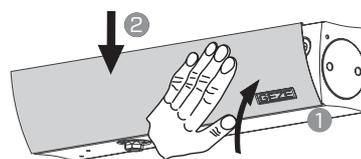
Fig. 10. Réglage des charnières cachées ZS

* Les charnières cachées ZS doivent être synchronisées de cette façon que le charge se décompose régulièrement sur tout le vantail de la porte.

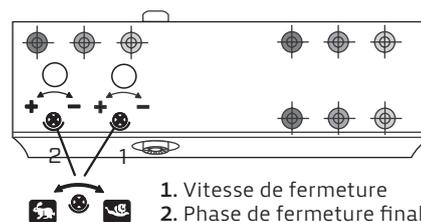
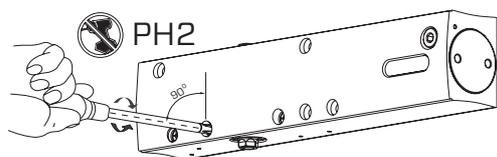
Réglage du ferme-porte



Enlèvement du carter du ferme-porte



Posage du carter du ferme-porte



1. Vitesse de fermeture
2. Phase de fermeture final

Fig. 11. Réglage du ferme-porte

Réglage de la serrure de porte

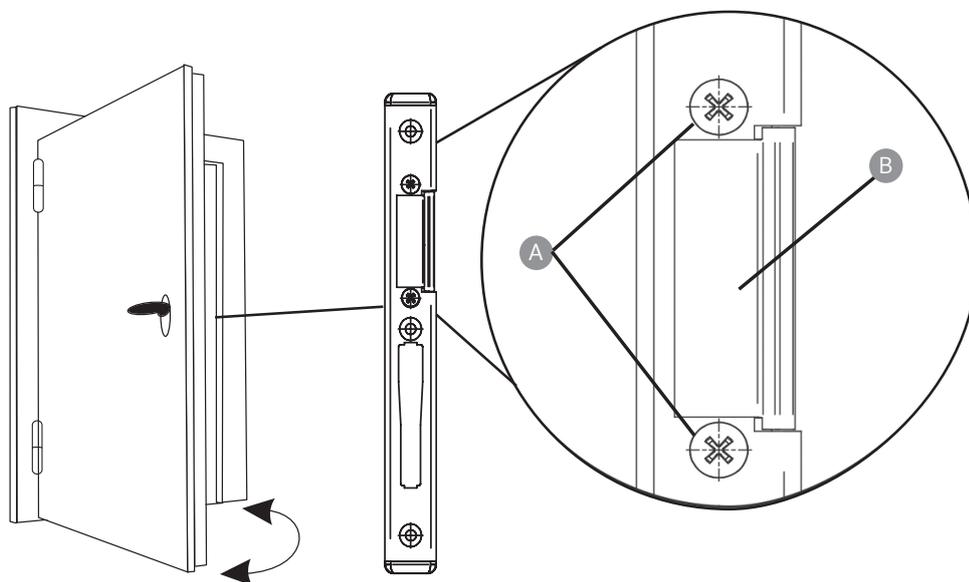


Fig. 12. Réglage des tétons de serrure de porte

1. **A** Desserrer les vis à environ 1-1,5 de tour.
2. **B** Placer la plaque de réglage 2 dans la position souhaitée (l'étendue de réglage $\pm 1,5$ mm).
3. **A** Serrer les vis.

Attention: si nécessaire, desserrez les vis qui fixent le téton sellette sur le dormant.

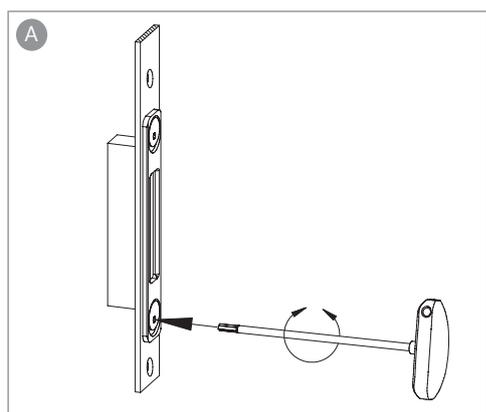
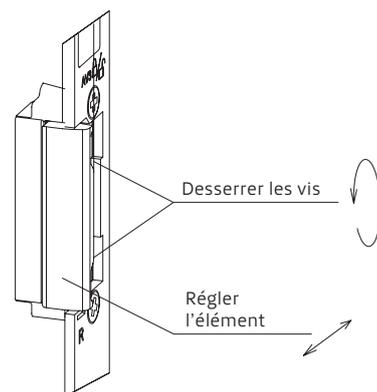


Fig. 13. Réglage des têtions de serrure de porte

1. **A** Réglage de la pression de l'ouvrant sur le dormant +/-2mm

Attention: si nécessaire, desserrer les vis de fixations de la serrure au cadre.



Il est recommandé que la porte extérieure s'ouvrant vers l'extérieur soit protégée par la toiture et éventuellement par les caches latéraux. Les portes extérieures s'ouvrant vers l'intérieur et toutes les portes en couleurs sombres doivent être protégées (le montage dans un vestibule) ou il faut les monter sous les arcades, de sorte pour qu'ils ne soient pas exposés à la pluie ou au soleil.

ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES PORTES ET DES FENÊTRES

1. L'entretien et le nettoyage des portes et des fenêtres.

Il faut au moins une fois par an faire la conservation de la quincaillerie installée dans la porte. On conseille de nettoyer les éléments modulaires dans les charnières à l'aide de l'huile, l'huile de machine ou graisse consistante. Il faut faire attention si les vis serrants la quincaillerie ne se sont pas desserrés. S'il y a la besoin, il faut les visser. Avant l'hiver, il faut protéger les joints contre l'attachement au vantail et la destruction par l'utilisation des produits contenant de résines silicones. Pendant le nettoyage de la porte avec revêtement organique, il faut utiliser de produits légers. Nettoyer la porte avec éponge et essuyer à l'aide d'un chiffon sec. Ne jamais utiliser de produits abrasifs qui provoquent des rayures. Pour nettoyer la porte, il ne faut pas utiliser ni de dissolvant, ni d'alcool ni d'acétate.

Pour les composants en acier inoxydable, il faut les imprégner après avoir retiré le film de protection. Le produit recommandé pour l'imprégnation de l'acier inoxydable c'est le 3M Stainless Steel Cleaner.

2. L'exploitation des portes et des fenêtres.

Il faut utiliser la porte conformément à sa prédestination. Il ne faut pas faire claquer la porte sous l'influence de courant d'air (utiliser limiteur d'ouverture). Il ne faut pas charger le vantail par le poids qui peut changer la position de la quincaillerie et détériorer le fonctionnement de la porte. On ouvre et ferme la porte à l'aide de la poignée ou du tirant. L'ouverture ou la fermeture de la porte par le claquement peut causer une mauvaise fonctionnement de la quincaillerie, baisser d'étanchéité, endommager le vantail etc. Si pendant l'utilisation abusive, il arrive l'endommagement du vantail, il ne faut pas utiliser la force pour ouvrir la porte mais il faut essayer de régler les charnières pour corriger le fonctionnement de la porte.

Informations complémentaires:

Le classement des propriétés mécaniques de la construction pour marquage CE



ATTENTION !

LE NON RESPECT DES RÈGLES DE L'INSTALLATION, DE L'EXPLOITATION ET DE L'ENTRETIEN PROVOQUERA LA PERTE DE LA GARANTIE ACCORDÉE PAR LA SOCIÉTÉ DAKO.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

La description des défauts admissibles dans les doubles vitrages:

La qualité de réalisation des vitres doubles et des fiches simples de verre doit être évaluée d'une façon conforme aux méthodes conclues dans les Normes Polonaises

pour les vitres doubles: PN EN 1279-1 „Verre dans la construction. Vitres doubles d'isolement. Partie 1. Exigences générales, tolérances dimensionnelles et les règles de description du système.”

pour les fiches trempées: PN-EN 12150-1 „Verre dans la construction. Verre de sécurité trempé thermiquement, en sodium-calcium-silicate. Partie 1: Définitions et description.”

pour les fiches en verre float: PN-EN 572-8 „Verre dans la construction. Produits de base en verre sodium-calcium-silicate. Livraison des produits des dimensions fixes.”

pour les fiches en verre couvert: PN-EN 1096-1 „Verre dans la construction. Verre couvert. Partie 1: Définitions et classement.”

pour les fiches en verre laminé: PN-EN ISO 12543-6 „Verre dans la construction. Verre feuilleté et verre de sécurité feuilleté. Aspect.”

pour les fiches en verre renforcé thermiquement: PN EN 1863-1 „Verre dans la construction. Renforcement thermique de verre en sodium-calcium-silicate. Partie 1. Définitions et description.”

pour les fiches en verre trempé recuit: PN EN 14179-1 „Verre dans la construction. Verre en sodium-calcium-silicate trempé thermiquement et recuit. Partie 1. Définition et description.”

Conformément aux normes ci-dessus, l'estimation d'une présence de défauts des vitres est réalisée en position verticale, d'une distance de 2 m au minimum, sur l'écran gris au fond avec éclairage clair et indirect. Les défauts des vitres, visibles dans ces conditions sous un angle droit – sont évalués de point de vue de conformité aux exigences déterminées dans les normes mentionnées ci-dessus.

Nom de défaut	Zone principale	Zone de bord (zone autour des vitres, d'une largeur égale 10% de dimension de la vitre double)
Fendillements capillaires	admissibles, mais non concentrés	admissibles, mais non concentrés
Fractures	admissible une fracture d'une longueur à 15 mm, la somme de toutes longueurs ne peut pas dépasser 15 mm	admissible une fracture d'une longueur à 30 mm, la somme de longueurs de toutes les fractures ne peut pas dépasser 90 mm
Défauts de points < 0,5 mm < 1,0 mm < 3,0 mm > 3,0 mm	admissible admissibles, non concentrés 2 pièces sur m ² , max. 5 pièces inadmissible	admissible admissibles, non concentrés 1 pièce sur m courant, sur un côté de la vitre inadmissible

Directives concernant le label de qualité pour les revêtements thermo-laquage (poudre) de l'aluminium destiné à l'architecture.

Directives se réfèrent aux éléments en aluminium labelés.

1. Aspect:

- L'aspect est évalué sur la surface significative. Elle correspond à la partie de la surface totale qui est essentielle pour l'aspect et l'utilisation de la pièce. En sont exclus les bords, les renforcements importants et les surfaces secondaires.
- Le revêtement sur les surfaces significatives ne peut comporter aucune rayure atteignant le métal.
- Lorsque le revêtement sur les surfaces significatives est examiné sous un angle oblique de 60° environ, aucune des défauts indiqués ci-dessous ne doivent être visibles à une distance de 3 mètres:
 - rugosité excessive, ligne de coulures, bulle, inclusion, cratère, boursouffure, tache, piqûre, griffe,
 - piqûre, griffe et autres défauts éventuels.
- Le revêtement sera d'une teinte et d'une brillance uniformes avec un bon pouvoir couvrant:
 - à l'extérieur: revêtement regardé à une distance d'au moins 5 m.
 - à l'intérieur: revêtement regardé à une distance d'au moins 3 m.

2. Brillance:

- a. L'évaluation de la brillance est faite à l'aide d'un mètre de brillant conformément à la norme EN ISO 2813 – Lumière incidente à 60°.
- b. Attention: si la surface significative est trop petite ou trop inaccessible pour permettre une mesure avec l'appareil, la brillance sera comparée visuellement à celle de l'échantillon de référence (sous le même angle d'observation).
- c. Catégorie de brillance en fonction de fournisseur de peinture:
 - Mat, unités 1: 0 - 30 +/- 5 unités
 - Satiné, unités 2: 31 - 70 +/- 7 unités
 - Brillant, unités 3: 71 - 100 +/- 10 unités

3. Épaisseur de la couche:

Évaluation conformément à la norme EN ISO 2360. Sur chaque pièce à contrôler, il y a lieu de relever l'épaisseur sur la surface significative, au moins sur cinq plages de mesure (env.1 cm²) en procédant à 3 à 5 lectures individuelles de l'épaisseur à chaque plage. La valeur moyenne des lectures individuelles sur une plage de mesure donne une valeur mesurée qui sera retenue dans le rapport de contrôle. Pour que la pièce soit bonne il faut qu'aucune valeur mesurée ne soit pas inférieure à 48 µm et l'épaisseur moyenne doit être supérieure à 60 µm.

4. Couleur:

- a. La couche sera comparée visuellement à celle de l'échantillon de référence (à l'ombre et sous le même angle d'observation).
- b. En cas de doutes, on conseille de faire l'essai de couleur selon la norme ISO 7724. Estimation de paramètre ΔE est possible après avoir le définir par rapport au échantillon référentiel. Il faut alors fabriquer les panneaux référentiels pour pouvoir les comparer avec les échantillons testés. Il ne faut pas comparer la couleur avec le nuancier RAL parce qu'il a le caractère indicatif. Les profilés peints et les produits finis peuvent être installés dans des conditions atmosphériques normales (sans l'apparition de liquides, gaz et poussières agressifs). En cas d'installation des constructions peintes ou anodisées à proximité de la côte de la mer (moins de 10 km), à la campagne, dans un environnement exposé aux émissions industrielles, aux actions chimiques ou à l'humidité (piscines, laboratoires, etc.) il faut suivre les directives spéciales.
- c. Les couches (en poudre) ne sont pas résistant aux dommages mécaniques causés par des outils pointus et des matériaux abrasifs.
- d. Les couches sont sensibles parmi les autres à l'action des solvants et diluants organiques, à l'alcool concentré, aux acides et aux composés pétroliers. À cause de ça il est interdit le contact direct de la couche avec ces produits. Il faut aussi protéger les couches contre le mortier de chaux, le ciment et les autres matériaux de construction alcalins.

5. Principes de maintenance des couches:

Le nettoyage peut être très souvent la cause de défauts et alors il est important de suivre certains principes:

- a. Il faut nettoyer le produit au moins deux fois par an. À chaque fois il faut préparer le protocole concernant ce fait.
- b. L'entretien courant des menuiseries laquées consiste à un simple lavage à l'eau à l'aide d'un tissu. Pendant le nettoyage la température des couches ne peut pas dépasser 25°C. La température de l'eau utilisée ne peut pas dépasser 25°C non plus. Il ne faut pas laver le revêtement avec de la vapeur d'eau.
- c. Afin d'éviter tous risques de rayures ou d'endommagement de vos surfaces en aluminium, vérifiez l'action des produits de nettoyage utilisés. L'essai devrait être effectué sur des surfaces invisibles. En cas d'effets indésirables, l'utilisation du détergent testé doit être arrêtée.
- d. Il est interdit d'usage des agents nettoyants fortement acides ou alcalins (y compris les détergents) ainsi que des tensioactifs capables de réagir avec l'aluminium.
- e. N'utilisez pas de produits de nettoyage abrasifs et ne nettoyez pas la surface en la frottant. L'utilisation des tissus délicats (p.ex. coton) est autorisée. N'appuyez pas trop le tissu sur la surface nettoyée.
- f. Solvants organiques contenant des esters, des cétones, des alcools, des aromatiques, des esters de glycol, des hydrocarbures chlorés, etc. sont interdits.
- g. N'utilisez pas de détergents d'origine inconnue.
- h. Le temps de nettoyage maximal (de l'action du détergent) ne peut pas dépasser une heure.
- i. Si nécessaire, le processus de lavage peut être répété après 24 heures.
- j. Après chaque lavage, la surface doit être rincée immédiatement avec de l'eau froide propre.
- k. Il ne faut pas utiliser de sels ou de produits chimiques pour déglacer les surfaces à proximité des profilés.

CARTES DES RÉPARATIONS

Date de communication de la réclamation	Observation de l'employé du service de la société DAKO	Date de l'élimination des vices et la signature de l'employé du service de la société DAKO

